

Direction générale de la santé

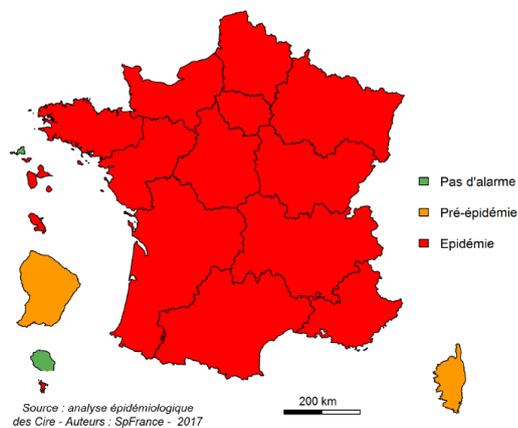
Communiqué de presse

Paris, le 28 décembre 2017

L'épidémie de grippe déclarée en France métropolitaine

L'épidémie de grippe s'étend sur l'ensemble de la France métropolitaine, hormis la Corse. En médecine de ville, les virus détectés sont essentiellement de sous-type A(H1N1). Dans ce contexte, la Direction générale de la santé et Santé publique France rappellent les gestes qui permettent de se protéger et de limiter la transmission des virus.

L'épidémie de grippe s'étend en France métropolitaine



En semaine 51 (du 18 au 24 décembre 2017), l'épidémie de grippe est présente dans toutes les régions de métropole, hormis la Corse. **Au cours de cette période, 6213 passages aux urgences pour syndrome grippal ont été signalés** et 15% des consultations de SOS Médecins ont eu pour motif un syndrome grippal. En milieu hospitalier, **les passages pour syndrome grippal concernent particulièrement les moins de 15 ans (56%)**. Les hospitalisations pour grippe affectent principalement les personnes âgées (14% ont entre 65-74 ans et 33% sont âgées de 75 ans ou plus) ainsi que les enfants de moins de 5 ans (22%). **Depuis le début de la surveillance, 79% des virus grippaux détectés sont de type A.**

Les gestes barrières pour se protéger et limiter la transmission de la grippe

Si la vaccination reste la meilleure protection, **il existe des gestes simples qui contribuent à limiter la transmission de la maladie de personne à personne** tels que :

- se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique,
- limiter les contacts avec les personnes malades,
- aérer son logement chaque jour pour en renouveler l'air,
- porter un masque quand on présente un syndrome grippal.

Des supports de prévention disponibles pour inciter à l'adoption des « gestes barrières »

Santé publique France a réalisé un dossier de presse en format audio "Halte aux virus de l'hiver : la minute prévention". Véritable support de prévention, cet outil comporte un spot pour inciter à l'adoption des «gestes barrières» et 10 chroniques d'information sous forme d'interviews d'experts, afin de mieux connaître les infections saisonnières les plus courantes en hiver (grippe, gastro-entérite, bronchiolite, etc.) et les gestes de prévention à adopter pour s'en protéger. Il est adressé aux radios locales pour une diffusion libre et peut également être diffusé via un site internet ou dans un hall d'accueil.

Pour en savoir plus : <http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/pour-un-hiver-sans-virus/ne-laissons-pas-les-microbes-nous-gacher-l-hiver>

Contacts presse :

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr / 01.41.79.69.61